



Organisation  
internationale  
du Travail



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
internationale  
du Travail



NATIONS UNIES  
TUNISIE

## Responsible Agro-Investment in Agriculture



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Session d'information préalable à la publication d'un appel à consultation pour  
la mise en œuvre du Social Innovation Fund (SIF) du projet RAIA**

**Mai 2026**



<b>Projet</b>	Investissement Agroalimentaire Responsable pour l'Emploi des Jeunes, la Transformation des Systèmes Alimentaires et le Développement Durable (RAIA)
<b>Agence d'exécution</b>	Organisation Internationale du Travail (OIT) – Bureau d'Alger
<b>Partenaire institutionnel</b>	Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)
<b>Objet</b>	Appel à manifestation d'intérêt en vue d'une session d'information préalable à la publication d'un appel à consultation
<b>Date de la session d'information</b>	Vendredi 15 mai 2026
<b>Lieu</b>	Bureau de l'OIT, Immeuble Premium, 1 Avenue de l'Euro, Berges du Lac 2, Tunis
<b>Adresse de confirmation</b>	<a href="mailto:candidatures-raia@ilo.org">candidatures-raia@ilo.org</a>
<b>Langue de soumission</b>	Français

## 1. Contexte

Le projet RAIA (Investissement Agroalimentaire Responsable pour l'Emploi des Jeunes, la Transformation des Systèmes Alimentaires et le Développement Durable), financé par le Fonds Fiduciaire Multi-donateurs pour la Jeunesse et l'Emploi en Tunisie (MPTF), a pour ambition de promouvoir l'entrepreneuriat agricole pour les jeunes femmes et hommes tunisiens à travers la promotion d'investissements responsables dans les systèmes agricoles et agroalimentaires.

Le projet est mis en œuvre conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), en partenariat avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Tunisie. Il se déploie sur six régions, Bizerte, Siliana, Zaghouan, Nabeul, Sfax et Médenine, et vise à encourager l'entrepreneuriat agricole, individuel et collectif, à travers un appui technique et financier des initiatives innovantes ou d'extension, tout en promouvant l'inclusion, la durabilité et la transition vers l'économie formelle.

Dans le cadre de RAIA, le Social Innovation Fund (SIF) constituera le mécanisme principal d'accompagnement et de financement des projets agricoles ou de services associés portés par les jeunes dans les six gouvernorats cibles. Le SIF reposera sur un dispositif complet, sélection par compétition ouverte, pré-incubation intensive, jury de sélection, incubation finale et accompagnement post-crédation, qui sera mis en œuvre par un consortium d'incubation à recruter par voie d'appel à consultation.



## 2. Objet du présent appel à manifestation d'intérêt

Avant la publication officielle de l'appel à consultation pour le recrutement du consortium d'incubation, l'OIT souhaite organiser une session d'information à l'intention des structures intéressées et susceptibles de soumissionner. Cette session a pour objet de présenter en détail les ambitions, le périmètre et les modalités opérationnelles de la mission, afin de permettre aux candidats potentiels de préparer une offre alignée sur les attentes du projet.

*Le présent appel à manifestation d'intérêt vise donc à identifier les structures qui souhaitent participer à cette session d'information. Les termes de référence détaillés de la consultation, qui constitueront la base de l'appel à consultation à venir, seront communiqués exclusivement aux structures ayant manifesté leur intérêt et participé à la session d'information.*

## 3. Contenu indicatif de la session d'information

La session d'information sera animée par l'équipe du projet RAIA et abordera notamment les éléments suivants :

- Présentation générale du projet RAIA, de ses objectifs stratégiques, de son architecture institutionnelle et de ses partenaires (FAO, OIT, APIA, Ambassade du Royaume des Pays-Bas) ;
- Présentation des six gouvernorats d'intervention
- Présentation du Social Innovation Fund (SIF), de sa logique d'intervention, de son architecture en phases et du public cible visé ;
- Présentation générale des objectifs de la mission d'incubation à pourvoir, du périmètre attendu du consortium et des principales obligations qui en découleront ;
- Présentation des principes attendus en matière de profils mobilisés, de séniorité des intervenants et d'engagement effectif des équipes ;
- Présentation du calendrier prévisionnel, des modalités de soumission de l'offre et des critères généraux d'évaluation ;
- Espace de questions-réponses avec les participants.

*Le détail du contenu pédagogique, des livrables, des modalités de paiement et des critères d'évaluation sera présenté lors de la session et formalisé dans les termes de référence de l'appel à consultation, transmis ultérieurement aux participants.*

## 4. Structures invitées à manifester leur intérêt

Sont invitées à manifester leur intérêt les structures suivantes, juridiquement constituées en Tunisie :

- Structures d'incubation et d'accompagnement entrepreneurial
- Cabinets de conseil spécialisés en accompagnement de la création d'entreprises, notamment dans les secteurs agricoles et agroalimentaire
- Institutions financières partenaires (organismes financiers d'exécution, micro-institutions de financement, banques avec produits dédiés) susceptibles de rejoindre un consortium en tant que membre associé.

Les structures intéressées sont encouragées à anticiper, dès la manifestation d'intérêt, leurs réflexions autour d'un éventuel consortium, sachant que la consultation à venir privilégiera

explicitement les candidatures sous forme de consortium combinant les expertises requises (incubation entrepreneuriale, expertise agroalimentaire, accompagnement financier, présence régionale dans les six gouvernorats cibles).

## 5. Modalités de participation à la session d'information

Les structures intéressées sont priées de confirmer leur participation à la session d'information par courrier électronique adressé à :

**[candidatures-raia@ilo.org](mailto:candidatures-raia@ilo.org)**

L'objet du courrier devra obligatoirement comporter la mention suivante : « AMI RAIA ».

Le courrier de confirmation devra préciser :

- Le nom et la forme juridique de la structure ;
- Le nom, la fonction et les coordonnées du ou des représentants qui assisteront à la session (un participant par structure) ;

## 6. Date, lieu et déroulement de la session

La session d'information se tiendra le :

**Vendredi 15 mai 2026 à 10h**

au Bureau de l'OIT à Tunis

Immeuble Premium, 1 Avenue de l'Euro, Berges du Lac 2, Tunis

La session se tiendra en présentiel.

**La participation à la session d'information est une condition nécessaire pour recevoir les termes de référence détaillés de l'appel à consultation à venir. Les structures qui n'auront pas participé à cette session ne pourront pas être destinataires des termes de référence et ne seront pas éligibles à soumissionner.**

## 7. Confidentialité et engagements

La participation à la session d'information n'engage pas l'OIT à l'égard des structures présentes au-delà de la transmission des termes de référence à venir. Aucune contrepartie financière, aucune indemnité de déplacement et aucun engagement contractuel ne découlent de la présente manifestation d'intérêt ou de la participation à la session d'information.

Les informations échangées lors de la session pourront inclure des éléments préparatoires ou confidentiels relatifs au projet RAIA. Les participants s'engagent à respecter la confidentialité de ces informations et à ne pas les diffuser à des tiers.